

Bordereau à transmettre avec le dossier

PIECES A JOINDRE A L'EXAMEN DU DOSSIER

Demande de congé pour infirmités de guerre

- ❑ La demande de l'agent ;
- ❑ Le certificat délivré par le Centre de réforme des anciens combattants et victimes de guerre ;
- ❑ L'expertise médicale du médecin agréé.